

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JANVIER 2013

A 20 H 30

COMPTE-RENDU

Etaient présents : Madame Françoise CLEMENT – Messieurs Georges BONNEFOND - Sébastien RATHIER – Richard CHAUX – Mesdames Patricia SIMONIN - Françoise DOITRAND – Messieurs Patrick BERGER - Sigismond ROZANSKI.

Etaient absents : Monsieur Jacques DUGENETET, qui a donné procuration à Madame Françoise CLEMENT – Monsieur Didier LOUVET, qui a donné procuration à Monsieur Patrick BERGER – Monsieur Pierre VALLENSANT, qui a donné procuration à Monsieur Georges BONNEFOND.

Monsieur Sébastien RATHIER a été nommé secrétaire de séance.

I – BILAN DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2012 :

Madame CLEMENT reprend les différents sujets abordés lors de la séance du 17 décembre 2012. Ce compte-rendu est adopté à l'unanimité.

II – FINANCES :

- **Projet de classe « Patrimoine » pour les élèves du RPI du 5 au 7 juin 2013.**
Une aide financière est probablement à prévoir.

- **Ancienne cure : Un chèque de 812.67 € correspondant au montant de la moitié du changement du sol + porte de l'ancienne cure nous a été transmis par GROUPAMA.**

- **Informations et réflexion sur le devenir du hangar derrière l'église.**
Un devis nous a été transmis par l'entreprise DULAC pour la réfection du toit : il se monte à 20 097,92€ HT

Ce choix implique bien sûr un projet concret pour le bâtiment avec des frais importants de consolidation et de transformation.

Autre possibilité : démolition/déconstruction et création d'un espace avec places de stationnement : des devis seront demandés par M. Georges BONNEFOND.

- **Association RoanneConnectTGV : les membres du Conseil Municipal décident de ne pas adhérer.**

- **Eclairage public : extinction de nuit : discussion. Des avis seront demandés aux communes l'ayant mis en place.**

- **SPA : participation de la commune pour la réfection de l'aire de détente et réfection de l'installation électrique de la fourrière :**

Accord des membres du Conseil Municipal pour participer : 22,59€ (dans le cadre de la convention avec la SPA)

- **FPU (Fiscalité Professionnelle Unifiée) :**

Elle a été adoptée par le Conseil Communautaire du 19 décembre 2012.

Une commission doit être créée pour en assurer la gestion des taux des taxes : la CETC (Commission d'Evaluation de Transfert de Charges). Elle se réunira 1 fois par an.

Chaque commune de la Communauté de Communes des Vals d'Aix et d'Isable aura 1 voix.

Par délibération les membres du conseil municipal désignent :

- **Titulaire : Madame Françoise CLEMENT, maire**
- **Suppléant : Monsieur Sébastien RATHIER, représentant de la commune de Grézolles pour la commission économique de la Communauté de Commune des Vals d'Aix et d'Isable.**

Parallèlement, une Commission Intercommunale des Impôts Directs doit être créée.

Chaque commune doit proposer une liste de 6 personnes.

III – URBANISME :

- **Secteur Le Plat : Nécessité de prévoir un dispositif sécurité incendie**
Vente du terrain B787 : il manque 2 accords sur les 7 requis

- **Commerce :**

Un état de l'avancée des travaux est proposé :

*** Electricité : La reprise totale du circuit électrique est terminée.**

*** Maçonnerie : ont été réalisés : raccord du nouveau WC, paroi semi-porteuse détruite, soutien du plafond par poutre métallique, carrelage des toilettes.**

M. RATHIER a offert les sous-bassements des fenêtres.

*** Plomberie, chauffage : la cheminée est gainée, le ramonage est réalisé.**

*** Huisseries menuiseries : 4 fenêtres ont été changées : les 2 de la salle de bar, celle de la salle de bain, une dans le couloir du 1^{er} étage. Une fenêtre a été transformée en porte accessible dans le bar.**

*** Plâtrerie peinture : la salle de bar a été entièrement reprise. Un WC intérieur a été créé.**

*** L'employé communal a repris la salle de bain, le couloir du 1^{er} étage.**

*** Le bail commercial a été adapté. Il est validé par les membres du Conseil Municipal.**

IV – QUESTIONS DIVERSES :

- **Compte-rendu du Conseil Communautaire du 19 décembre 2012.**